



Comment élaborer un plan intérimaire pour le secteur de l'éducation

AVANT-PROJET, 30 SEPTEMBRE 2010



© Septembre 2010 Secrétariat FTI

Secrétariat FTI
c/o Banque mondiale
MSN P6-600
1818 H Street NW
Washington DC, 20433
USA

Site Web: www.educationfasttrack.org
Adresse de messagerie: info@educationfasttrack.org
Facebook au www.facebook.com/EducationForAll

Lancée en 2002, l'Initiative pour une mise en œuvre accélérée du Programme Éducation pour tous (Initiative FTI) est un partenariat entre bailleurs de fonds et pays en développement destiné à accélérer les progrès en direction de l'objectif de développement pour le Millénaire qui vise à assurer l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015. Tous les pays à faible revenu qui se montrent réellement déterminés à assurer la scolarisation primaire universelle sont admissibles à cette initiative.

Ce document a été préparé par le Secrétariat FTI. Cette version est en cours de préparation, des ajouts ou suppressions sont possibles.

Pour de plus ample information, veuillez contacter Alberto Begue: Abegue@educationfasttrack.org

Note: Ce guide a été élaboré sur la base de l'hypothèse que le FTI-EPT opérera dans un proche avenir avec un Fonds EPT.



QUOI

- Le partenariat FTI-EPT (Éducation Pour Tous) a introduit l'option, pour des pays à faibles capacités institutionnelles, d'approuver un Plan Intérimaire pour le secteur de l'Éducation (PIE) au lieu d'un Plan complet pour le Secteur de l'Éducation (PSE). Ces pays auront l'opportunité de faire une demande de financement auprès du FTI par la suite. Des informations détaillées sur le processus sont disponibles dans le [Guide du Processus au Niveau des Pays du FTI \(lien\)](#)
- Étant donné les contraintes de capacité dans les contextes de fragilité, un PIE donne aux gouvernements et partenaires l'occasion d'élaborer un plan pour une période de transition se focalisant sur la relance et la reconstruction du secteur ou de quelques sous-secteurs de l'éducation. Un tel plan comprend d'une manière générale les mêmes composantes et exige la même cohérence qu'un PSE mais prend en compte le manque de données disponibles et ne traite pas des questions liées au secteur avec la même profondeur.

POURQUOI

- Le Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (GLPE) décidera, en concertation avec le Secrétariat FTI, s'il faudra soumettre un PSE ou un PIE sur la base des circonstances et des capacités existantes au niveau du pays. Le GLPE considérera entre autre la capacité de mise en œuvre, les capacités de gestion financière, la situation sécuritaire ainsi que d'autres questions qui concernent l'élaboration et la mise en œuvre du plan.
- Un pays qui élabore un PIE devrait continuer de travailler sur un Plan complet pour le Secteur de l'Éducation (PSE) de sorte qu'il soit en mesure d'aborder les questions liées à tout le secteur à moyen terme. L'approbation d'un PIE permettra au pays d'établir les priorités les plus pressantes et de mobiliser les ressources, y compris l'accès à l'appui du FTI plus efficacement (voir Note sur l'Approche Progressive).
- Les pays disposant d'un PIE seront maintenant considérés comme membres à part entière du partenariat FTI et peuvent bénéficier de la gamme complète de ses services.

Outils de planification et guides dans le Secteur de l'Éducation:

UNESCO (2006): [National Education Sector Development Plan: A result-based planning handbook](#), Paris.

UNESCO/IIEP (2006): [Guidebook for Planning Education in Emergencies and Reconstruction](#)

Outils INEE (Réseau Inter-Agences pour l'Éducation en situation d'Urgence): www.ineesite.org

- ✓ [Normes minimales pour l'éducation: Préparation, interventions, relèvement](#)
- ✓ [Education and Fragility INEE Toolkit Thematic Guides](#)
- ✓ [Notes d'Orientation de l'INEE sur la rémunération des enseignants dans les états fragiles, les situations de déplacement et de réadaptation post-crise](#)
- ✓ [INEE Guidance Note on Safer School Construction](#)
- ✓ [Guide de Référence de l'INEE sur le Financement Extérieur en Éducation](#)

QUI

- Le Ministère de l'Éducation a la responsabilité principale de la coordination et le leadership dans l'élaboration du PIE.
- Le FTI-EPT favorise un processus inclusif du secteur dans lequel le Ministère de l'Éducation travaille étroitement avec le Ministère des Finances, d'autres Ministères, ses partenaires au développement et la société civile.
- Le FTI-EPT favorise la création et le renforcement des Groupes Locaux des Partenaires de l'Éducation ou des groupes de travail du secteur pour une coordination et un dialogue améliorés autour de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des programmes pour le secteur de l'éducation. Si de telles structures de coordination sont faibles, le PIE devrait aborder la question de leur renforcement et de leur consolidation.

À QUOI DEVRAIT RESSEMBLER UN PIE?

1. Contexte

- ✓ Décrire le **contexte général** du pays et des facteurs (socio-économique, culturel, politique...) qui conditionnent la situation du système d'éducation.
- ✓ Décrire la **situation actuelle du secteur de l'éducation avec une analyse de la situation de fragilité** indiquant les principales faiblesses et les forces du système d'éducation dans le pays. Fournir les détails sur les difficultés et les contraintes auxquelles le système d'éducation est confronté.
- ✓ L'exercice consistant à faire un **'état des lieux'** du secteur est une occasion de recueillir toutes les informations appropriées: rapports, politiques, projets et programmes, législation, budgets, structures institutionnelles, données, etc.

Activités Possibles et Thèmes

- Recrutement des enseignants, formation et salaires
- Services d'éducation pour enfants 'au dessus de l'âge limite' (Programme de Formation Accélérée)
- Infrastructures, équipements scolaires
- Gouvernance et renforcement de capacités (par ex. planification, données (EMIS), suivi et évaluation, coordination, budget, supervision, etc.)
- Politique et planification
- Système de suivi
- Matériels de formation
- Eau et Assainissement
- Programme d'alimentation scolaire

2. Raison d'être d'un Plan Intérimaire pour le secteur de L'Éducation

- ✓ Expliquer pourquoi la GLPE a accepté d'élaborer un PIE au lieu d'un Plan complet pour le Secteur de l'Éducation.
- ✓ La période recommandée pour un PIE est de 18 à 36 mois. Combien de mois le PIE couvrira-t-il?

- ✓ **Équilibrer la livraison de service à court terme avec la reconstruction institutionnelle à plus long terme** pour aider à réduire les forces contribuant à l'état de fragilité.

3. Champ d'Action du PIE

- ✓ Décrire clairement quels sont **les secteurs** que couvrira et abordera le PIE. Celui-ci pourrait se focaliser sur la relance du sous-secteur d'éducation primaire, ou pourrait inclure des interventions dans le développement de la Petite enfance et le premier cycle du secondaire.
- ✓ Énoncer clairement **les objectifs** à atteindre une fois que le PIE est mis en application. Ceux-ci pourraient comprendre: le réaménagement et la réactivation du système éducatif, assurer l'accès aux services éducatifs de base, le renforcement des capacités de gestion et de mise en œuvre dans le système d'éducation.
- ✓ Quelles seront **les actions prioritaires** au cours de la période couverte par le plan? Comment avez-vous identifié ces priorités? Sont-elles identifiées selon le contexte?
- ✓ Décrire et expliquer **les résultats prévus** de la mise en œuvre du PIE. Que voulez-vous réaliser avec la mise en œuvre du plan?
- ✓ **Les activités** que vous choisirez d'entreprendre en vue d'atteindre vos objectifs devraient répondre aux besoins et lacunes constatés dans le secteur de l'éducation aussi bien qu'aux priorités identifiées. Se concentrer sur quelques activités pressantes qui auront un grand impact dans l'amélioration du système d'éducation en termes d'accès et de qualité. Les activités proposées doivent prendre en compte les capacités de mise en œuvre disponibles dans le pays.

4. Capacités et Engagement à Mettre en Œuvre du PIE

- ✓ Donner des preuves de l'existence d'une capacité et d'un engagement à mettre en œuvre ces activités.
- ✓ Expliquer comment le PIE aidera le Gouvernement à s'assurer que des défis de capacités existants seront abordés et des progrès seront réalisés pour élaborer et mettre en œuvre un Plan complet pour le Secteur de l'Éducation à l'avenir.
- ✓ Le PIE devrait aborder la manière dont le renforcement de capacités sera effectué au niveau central et local. Il est recommandé de se mettre d'accord avec les partenaires du Groupe Local des Partenaires de l'Éducation de réaliser une évaluation des capacités et d'élaborer une stratégie pour répondre aux contraintes de capacités. Le FTI a élaboré des guides pratiques sur la façon d'évaluer les besoins en capacité et la manière d'élaborer conjointement une stratégie de renforcement de capacités ([lien](#)).

5. Cadre de Suivi & Évaluation

- ✓ Inclure un **cadre de résultats** étoffé de **principaux indicateurs, des données de la ligne de base, des étapes importantes et des cibles** dans le PIE qui est convenu avec le Ministère de l'Éducation et les partenaires donateurs. Le suivi du progrès du secteur de l'éducation devrait inclure des indicateurs mesurant l'expansion et l'amélioration de l'accès et de la qualité, augmenter la capacité des autorités du secteur de l'éducation.
- ✓ Dans les situations de fragilité, la fourniture immédiate de services est susceptible d'être une plus grande priorité que la collecte et l'analyse des données. Néanmoins, **le processus d'identification des principaux indicateurs, de collecte et de traitement des données** et de leur utilisation pour parvenir **au progrès** est particulièrement nécessaire dans des situations de fragilité où les sources officielles d'information sont souvent limitées. La cible pour ce travail doit être de **renforcer la capacité publique et officielle ainsi que de rendre régulièrement compte des principaux indicateurs du progrès de l'éducation** y compris des résultats d'apprentissage.

6. Budget

- ✓ Y compris le partage des coûts par les différentes sources de financement (gouvernement, donateurs, autres), prenant en compte **la capacité d'absorption**.

7. Évaluation des Risques Fiduciaires (évaluant la structure fiduciaire)

- ✓ Démontrer que les risques potentiels dans la gouvernance financière ont été contrôlés de manière appropriée. Le développement dans un pays dépend en grande partie de la promotion d'une administration publique saine et de la livraison efficace des services publics, y compris l'éducation.